

Rapport de la réunion du 12 mars 2014 au club de HUY.

Présents : membre du C.A : Vincent Vandervelden –Wivine Thiroit – Pascale Danloy –Philippe Estievenart –Hanique Francine.

Excusé: Erik Debevere

Clubs représentés : FOA - FAO - ABA - LFE- ADS –TAB –LFU – LIE - HUY - SSC - CAJ - ACM – LAW –GAU -

Club excusé : GSR

Le président explique les raisons de la réunion :

1. Trop de choses inexactes circulent sur les réseaux sociaux.
2. Une liste de tireurs néerlandophones circule dans les clubs organisateurs de compétition afin que ceux-ci refusent les tireurs de cette liste dans leur compétition : cela est interdit pour plusieurs raisons.
 - 1) La liste a été faite d'après une photo et peut incriminer des personnes qui ne sont responsable de rien.
 - 2) Les tirs qui sont repris par la W.A : BAOC, Roud 1440 ect..... doivent être accessibles à tout tireur qui le désire sous peine de problème avec la W.A
 - 3) *Article 18 du TFUE : La libre circulation est l'un des droits les plus importants garantis par l'Union européenne (UE) à ses citoyens. Ce droit s'applique aussi aux sportifs, qu'ils soient professionnels ou amateurs. Par conséquent, le droit de l'UE interdit toute discrimination directe fondée sur la nationalité, toute discrimination indirecte non nécessaire ou disproportionnée et tous les autres obstacles qui entravent le droit de libre circulation des sportifs.*

Le C.A recommande donc à tous les clubs organisateurs de ne pas tenir compte de cette liste.

- 4) Une commission va être créée pour déterminer les responsabilités dans le fiasco des C.B.
Cette commission sera composée de 2 francophones, 2 néerlandophones, du président national et d'une personne du COIB. La 1^{ère} réunion de cette commission se tiendra le jeudi 13 mars.
Le président met en évidence que si la HBL ne prend pas des sanctions contre ses membres perturbateurs, il ne sera pas question que la LFBTA sanctionne ses membres non plus.
La décision de sanction devra venir des propositions faites par la commission et c'est le président de la RBA avec l'aide de la personne neutre (COIB) qui demandera des sanctions.
Chaque personne des C.A. (LFBTA et HBL) présent ainsi que les arbitres doivent faire un résumé de leur façon de voir les événements qui ont amené à supprimer les championnats de Belgique .

Suite à ses explications le président demande aux personnes présentes d'exprimer leur sentiment au sujet de ces événements.

Il en ressort que toutes les personnes présentes déplorent les événements qui se sont passés.

Certains sont convaincus de la préméditation des événements et beaucoup ne comprendraient pas qu'il n'y aie pas de sanctions .

Pour le C.A

La secrétaire générale

Francine Hanique